

**N° 7479<sup>14</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2021-2022

---

## **PROJET DE LOI**

relative à la concurrence et portant :

- 1° organisation de l'Autorité nationale de concurrence ;
- 2° modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat ;
- 3° modification de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives ;
- 4° modification de la loi modifiée du 9 décembre 2005 déterminant les conditions et modalités de nomination de certains fonctionnaires occupant des fonctions dirigeantes dans les administrations et services de l'Etat ;
- 5° modification de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat ;
- 6° modification de la loi modifiée du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit ;
- 7° modification de la loi du 5 mars 2021 relative à certaines modalités de mise en oeuvre du règlement (UE) n° 2019/1150 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 promouvant l'équité et la transparence pour les entreprises utilisatrices de services d'intermédiation en ligne ;
- 8° modification de la loi du 1er juin 2021 sur les relations entre entreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire

\* \* \*

### **AVIS COMPLEMENTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE DE JUSTICE**

(4.10.2021)

Les auteurs du projet de loi ayant tenu compte dans les amendements des observations faites par la Cour dans son avis du 8 novembre 2019, le texte du projet de loi portant organisation de l'Autorité nationale de concurrence et abrogeant la loi du 23 octobre 2011 relative à la concurrence n'appelle plus d'autres commentaires.

*Le Président de la Cour  
Supérieure de Justice,  
Roger LINDEN*

